

Automne 2022

Numéro 159

Le Petit

AIGULINOIS

— BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-AIGULIN —

LES DOSSIERS > PAGES 12 À 15

L'école Jean Ferrat fait ses vendanges



www.saint-aigulin.fr

P.7
**PISCINE : BILAN
ET PERSPECTIVES**

P.8-9
**UN CITY STADE
POUR LES JEUNES**

P.18-19
**L'ASA : LA FÊTE
CONTINUE**

ÉDITO

V

ous avez dit rentrée ? Non pardon « Sobriété » !

Après deux années particulièrement difficiles sur le plan sanitaire, la rentrée de nos écoles, notamment, marque la fin des douceurs de l'été. Le contexte sanitaire amélioré a permis d'alléger significativement les contraintes du protocole sanitaire et de retrouver une certaine sérénité au point de nous faire oublier les pénuries d'enseignants et de personnel dont on a beaucoup parlé.

Nous pouvons saluer la stabilité des équipes pédagogiques et la qualité de la concertation que la Municipalité entretient avec les directions d'écoles de notre commune dans l'intérêt des élèves.

Souhaitons la bienvenue à Mme Martinho qui prend cette année la décharge de direction de l'école élémentaire – M. Gonzalvo ayant remplacé Manon Hirzig en classe de CP–CE1. L'occasion de souhaiter la bienvenue à Mme Duval, qui a à la tête du collège, va pouvoir accompagner nos enfants à s'engager pour " l'excellence, l'égalité et le bien-être " tel qu'annoncé par notre président de la République dans une circulaire de rentrée scolaire. À noter que pour accompagner nos écoles à tendre vers cet objectif, les traditionnels travaux d'été ont permis de rénover une classe par école, de poursuivre notre politique de travaux d'économies d'énergies avec le changement de l'ensemble des menuiseries de la garderie de l'école Jean Ferrat et de réinvestir dans

des jeux de cour. Remercions notre personnel technique et chargé de l'enfance pour le travail accompli pendant une bonne partie de l'été à l'entretien des bâtiments et aux abords de nos écoles.

Cet été, c'est aussi la canicule qui restera gravée après les intempéries du mois de juin qui ont globalement épargné Saint-Aigulin, mais pas nos voisins : des températures exceptionnellement hautes, des restrictions sur l'eau appelant chacun de nous à être raisonnable, des incendies conséquents aux quatre coins de notre région qui ont également mobilisé nos sapeurs-pompiers volontaires. Heureusement que les festivités étaient là pour nous rappeler à quoi ressemblait cet art de vivre-ensemble qui nous caractérisait tant avant le covid, la guerre en Ukraine et l'augmentation des prix des matériaux et des énergies au point de ne pas savoir comment se chauffer cet hiver...

Saluons le travail des associations, de leurs bénévoles qui se sont chargés d'animer tous ces rendez-vous de l'été à l'ombre d'un tivoli qui n'avait pas été monté et démonté depuis deux bonnes années.

Alors oui, cet été, la piscine nous a manqué, mais près de 30 familles ont traversé la rivière pour profiter de l'infrastructure de nos voisins avec qui nous avons mutualisé nos moyens humains !

L'adaptation semble être l'une des réponses propices à trouver de nouvelles règles, de nouveaux schémas d'organisation, de nouvelles stratégies destinées à gérer les conséquences de cet environnement en mouvement qui entraîne avec lui son lot d'incertitudes.

Alors oui de la sobriété, il en faudra pour remédier aux conséquences de la crise qui affecte notre économie, nos finances, notre écologie, notre culture, notre éducation, nos entreprises et nos commerces, mais la Petite Ville Demain que nous sommes continuera de croire en cet avenir pour garantir à nos générations futures de saint-aigulinoises et saint-aigulinois, une commune dynamique et revitalisée.

La rentrée est bien là.

Continuez de prendre soin de vous !

“ La
canicule aura
gravé les
esprits de
cet été
2022 ”

Anne DRIBAUT
Adjointe au Maire de Saint-Aigulin



SOMMAIRE



N°159

Bulletin Municipal d'Informations
de la mairie de Saint-Aigulin
1 rue Victor Hugo
17360 SAINT-AIGULIN
Tél. : 05.46.04.80.16
Fax : 05.46.04.88.13

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le samedi

Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :

www.saint-aigulin.fr
www.facebook.com/Saint-Aigulin-Demain

Directeur de la publication :

Brigitte Quantin

Rédaction :

Dany Cellier

Comité de lecture :

Monique Blasquez
Suzanne Dufourcq
Maryse Benoteau
Hélène Legendre
Audrey Mespède
Claude Garnier

Maquette, mise en page et impression :

Studio KEVART - Saint-Aigulin

Crédits photos :

Couverture : M. Blois
Dépôt légal : n°1217 à parution

Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les
boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas,
contactez le service d'informa-
tion au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger
sur le site de la mairie :

www.saint-aigulin.fr

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les
personnes qui ont collaboré à
l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés
à cette brochure, des erreurs
ont pu se glisser, merci de bien
vouloir nous en excuser. Sous
réserve d'erreurs typogra-
phiques.

*En fonction des impératifs
communaux, (délai, espaces
disponibles, etc.) le rédacteur
en chef se réserve le droit de
modifier, raccourcir, ou ne pas
publier, les textes qui lui
parviennent.*

**Parution du prochain
numéro : Fin janvier 2023**



4 NOTRE COMMUNE

Résumé du Conseil Municipal :

- Séance du 22 juin 2022

Saison piscine : bilan et perspective

Mission Locale : Passez en mode avenir

La jeunesse a désormais son city-stade

Économies d'énergies

Préparation des jeux aquatiques pour l'été 2023



12 DOSSIER

- Petites Villes de Demain : Une Opération de
Revitalisation du Territoire qui se précise

- Enherbement du cimetière



16 VIE LOCALE

Sapeurs-Pompiers : une année particulière

École élémentaire Jean Ferrat

L'ASA : la fête continue

Les Restos du Cœur cherchent des bénévoles

AMSA et Rockscool : la rentrée musicale du Kayak



21 VIE ASSOCIATIVE

ADMR prépare sa rentrée

Don du Sang : À Patrick

Tennis Club - Club de l'Amitié et du Sourire

AHRSA

Majorettes de Saint-Aigulin

Pas et Galop

Comité des fêtes - Inter associations

26 **VIE PRATIQUE**

27 **AGENDA**

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT ...

PERMANENCES DU MAIRE sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Brigitte QUANTIN

PERMANENCES DES ADJOINTS sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Christophe BONNIN

■ Anne DRIBAUT

■ Yves REIGNER

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Dany CELLIER

■ Jacques JULLIEN

■ Patrice PELET

■ Philippe PERNA

■ Jacky GARD

04 DANS VOTRE COMMUNE



Séance du 22 juin 2022

Extraits du Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL : RECTIFICATION D'ÉCRITURES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de rajouter une opération d'ordre pour l'intégration des frais de publicité du marché public relatif

aux toitures de la Place Jules Ferry, pour un montant de 170,36 €. Les écritures sont modifiées comme suit :

CHAPITRES	ARTICLES	BUDGET 2022	D.M.	MODIFICATION
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAP. 041	IMMOBILISATIONS	20 000,00 €	+ 170,36 €	20 170,36 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 849 660,67 €	+ 170,36 €	1 849 831,03 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAP. 041	IMMOBILISATIONS	20 000,00 €	+ 170,36 €	20 170,36 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 849 660,67 €	+ 170,36 €	1 849 831,03 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Principal 2022.

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET LOTISSEMENT LES GRANDS CHAMPS : RECTIFICATION D'ÉCRITURES DE TVA

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de réaliser une écriture pour la régularisation de la TVA, à hauteur de 0,10 €. Les écritures sont modifiées comme suit :

CHAPITRES	ARTICLES	BUDGET 2022	D.M.	MODIFICATION
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAP. 11 ART. 6045	ETUDES	20 000,00 €	- 1,00 €	199 999,00 €
CHAP. 65 ART. 65888	FRAIS DIVERS	0,00 €	+ 1,00 €	+ 1,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		386 694,69 €	0,00 €	386 694,69 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget annexe Lotissement les Grands Champs 2022.

OBJET : ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS À LA TAXE

D'HABITATION

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions de l'article 1407 bis du Code Général des Impôts, permettant au Conseil Municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

Elle rappelle les conditions

d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la Collectivité.

Considérant que la Commune de Saint-Aigulin est inscrite dans le

Séance du 22 juin 2022 (suite)

programme des « Petites Villes de Demain », et fera l'objet d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) et d'une OPAH (Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat),

Considérant qu'il existe un nombre important de logements vacants sur le territoire de la Commune de Saint-Aigulin,

Vu l'article 1407 bis du Code Général des Impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir

délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation,
- **CHARGE** Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

OBJET : DÉTERMINATION DES TARIFS APPLICABLES À LA MAISON DES SERVICES

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de fixer les tarifs

de fonctionnement de la Maison des Services.

Tout d'abord, elle propose au Conseil Municipal de fixer le montant de location du bureau de confidentialité à la Société Groupama au même tarif que celui fixé pour l'utilisation de la Salle Jules Ferry, à savoir 100 € par mois.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déterminer les autres tarifs de la Maison des Services de la manière suivante :

 MAISON DES SERVICES	TARIFS	BUREAU DE CONFIDENTIALITÉ (HORS INSTITUTIONNEL)	BUREAU DE L'ÉTAGE
	A L'HEURE		
A LA DEMI-JOURNÉE		25 €	10 €
A LA JOURNÉE			15 €
SEMAINE			50 €
MOIS			150 €

Enfin, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le tarif de la photocopie et de l'impression à 0,30 €, et le tarif de la vente de café à 0,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les tarifs de la Maison des Services tels que décrits ci-dessus.
- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE ACCIDENTOGÈNE

Madame Le maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers. Elle informe le Conseil Municipal que ces travaux sont éligibles à une subvention auprès du Conseil Départemental, Direction des Infrastructures, au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre

onéreux – travaux sur voirie communale accidentogène.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de présenter une demande de subvention pour la réfection de la Voie communale VC 21, de Chevrier en direction de la Genétouze, pour un montant hors taxe de 21.990,75 €, et pour la réfection de la Voie Communale VC 19, Route des Philippons, pour un montant hors taxe de 25.324 €, soit un montant total hors taxe de travaux de 47.314,75 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** de demander une subvention auprès du Conseil Départemental, Direction des Infrastructures, au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux – travaux sur voirie communale accidentogène pour la réfection de la VC 21 et de la VC 19, pour un montant hors taxe des travaux de 47.314,75 €
- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réalisation d'une aire de jeux pour enfants, devant le Théâtre Tony Poncet, Square Daniel DAVIAUD.

Les travaux consistent en la réalisation d'une aire gravillonnée, entourée d'un grillage de protection, et équipée de plusieurs jeux pour enfants.

Le montant total des travaux s'élève à 24.513,52 € HT, soit 29.450,50 € TTC.

Afin de financer ces travaux, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, au titre du fonds de revitalisation, à hauteur de 35% du montant hors taxe des travaux, soit une subvention d'un montant de 8.579,73 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

Séance du 22 juin 2022 (suite)

- **APPROUVE** les travaux de réalisation d'une aire de jeux pour enfants Square Daniel DAVIAUD pour un montant HT des travaux de 24.513,52 €, soit 29.450,50 € TTC.

- **SOLLICITE** le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour l'obtention

d'une subvention au titre du fonds de revitalisation, à hauteur de 35% du montant hors taxe des travaux, soit 8.579,73 €.

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE 2022-2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs appliqués pendant l'année scolaire 2021 – 2022 :



ECOLE ELÉMENTAIRE	3,00 € PAR REPAS
ECOLE MATERNELLE	2,70 € PAR REPAS
FAMILLE D'AU MOINS TROIS ENFANTS (ELÉMENTAIRE OU MATERNELLE)	2,40 € PAR REPAS
EMPLOYÉS COMMUNAUX – AIDES EDUCATEURS	4,20 € PAR REPAS
ENSEIGNANTS – AUTRES	ARRONDI À 4,65 €

Elle propose au Conseil d'appliquer à ces tarifs une augmentation de 2,5%, à l'exception du tarif appliqué aux enseignants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE d'appliquer une augmentation des tarifs du restaurant scolaire à hauteur de 2,5%.

DIT que les tarifs appliqués à la rentrée scolaire de septembre 2022 seront les suivants :

ECOLE ELÉMENTAIRE	3,10 € PAR REPAS
ECOLE MATERNELLE	2,75 € PAR REPAS
FAMILLE D'AU MOINS TROIS ENFANTS (ELÉMENTAIRE OU MATERNELLE)	2,45 € PAR REPAS
EMPLOYÉS COMMUNAUX – AIDES EDUCATEURS	4,30 € PAR REPAS
ENSEIGNANTS – AUTRES	4,75 € PAR REPAS

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : GRDF

Madame le Maire informe le conseil municipal que GrDF nous verse chaque année une redevance pour utilisation du domaine public (réseau de distribution de

gaz public), conformément au décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Pour l'année 2022, cette redevance s'élève à 585 €.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur cette redevance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DIT** que GrDF versera une redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel d'un montant de 585 €.

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

INFRASTRUCTURE

Saison Piscine 2022 : le bilan et les perspectives



Vous le savez la piscine municipale est l'équipement qui assure près de 3 mois de l'année du lien social à différentes générations de Saint-Aigulinois et qui garantit l'accès au savoir-nager de nos générations futures par le biais de nos écoles...

À l'image de ce qui avait été initié en 2020 avec la commune de La Roche-Chalais, ce sont les Saint-Aigulinois qui se sont déplacés de l'autre côté de la Dronne pour profiter de l'infrastructure estivale faute pour notre piscine d'avoir pu ouvrir cet été.

En tout état de cause, les chiffres de fréquentation ont démontré que près de 30 enfants et parents ou parfois grands parents de notre commune ont fréquenté les bassins de nos voisins (et ses 25 degrés) ce dont nous pouvons nous réjouir.

La suite de l'avenir de notre piscine est entre les mains des bureaux d'étude qui nous accompagnent à trouver la solu-

tion technique la plus raisonnable et la plus juste financièrement.

Les enjeux environnementaux de notre société nous amènent également à repenser notre politique en matière de gestion de l'eau et des énergies nécessaires à la chauffe des bassins. À la lumière de la fermeture d'une trentaine de piscines municipales faute pour l'exploitant de ne plus pouvoir payer ses factures de chauffage, il conviendra de réfléchir au devenir de notre équipement. Les prémices d'une réflexion ont été initiées avec nos voisins pour interroger la pertinence de disposer de deux infrastructures de la sorte à moins de 3 kilomètres d'intervalle.

Avant que la situation s'éclaircisse, nous en profitons pour remercier les agents communaux (techniciens et maître-nageur) qui se sont adaptés à de nouvelles formes de collaboration et bien-entendu nos voisins pour l'accueil qu'ils leur ont réservé !

MISSION LOCALE

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Ma Mission Localeune seule adresse pour
tous mes projets.*Jeunes 16-25 ans*

Passez en mode

*avenir*un *métier*
qui me plaît...une *formation*
pour y arriver...des *solutions* pour
ma vie quotidienne

A chaque jeune sa solution !
Avec la Mission Locale de Haute-Saintonge, passez en mode avenir !

#UN JEUNE, UNE SOLUTION

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Ou vous connaissez un jeune âgé de 16 à 25 ans ?

La Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne chaque jeune au plus près de son domicile. Un accompagnement global et personnalisé pouvant répondre à toutes vos questions et besoins en matière de logement, santé, mobilité, ressources,

séjours en France ou à l'étranger, loisirs, culture, permis de conduire, projet professionnel, formation, stage, contrat en alternance, emploi...

>>> N'attendez plus, poussez la porte de votre Mission Locale !

ATTENTION :

Nouvelle adresse à Saint-Aigulin à compter du jeudi 22 septembre 2022 :

Maison des services

72 rue Victor Hugo (à côté de la Poste)

Permanence prévue le mardi, jeudi et vendredi :

9h-12h30/14h-17h30



Votre conseillère : Mélanie AUDUREAU

Tél : 05 46 49 01 79 ou 06 07 78 89 86

Courriel : maudureau.ml@haute-saintonge.org

Ou contact.ml@haute-saintonge.org

Pour prendre rendez-vous :

Tél Siège à Jonzac : 05 46 48 58 10 ou Antenne de Montguyon : 05 46 86 47 07

ACTUALITÉS**La jeunesse a désormais son city-stade !**

A travers la réalisation du city stade, la Municipalité a répondu à une forte attente des jeunes Saint-Aigulinois.

Cet équipement sportif - dénommé City stade - est depuis le mois d'août implanté sur notre commune dans l'enceinte du complexe sportif près du terrain de foot. Cet équipement flambant neuf est ouvert à tous et libre d'accès. Pour autant, il est bien entendu que des conditions sont à respecter dans l'intérêt des usagers publics et des riverains !

A ce titre, un arrêté municipal a calibré les horaires d'utilisation de l'équipement :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : 8h-22h
Du 1^{er} novembre au 31 mars : 8h-20h

De manière assez classique, le city stade permet l'initiation et la pratique de plusieurs sports :

Sans filet : le football, le handball, le basketball, l'athlétisme ;

Avec filet : le tennis, le volley et le badminton. A noter que le filet est à demander à la mairie (une pièce d'identité en cours de validité sera demandée en échange).

Le city stade, plus qu'une infrastructure, a été pensé et

ACTUALITÉS

Économies d'énergies : Tous concernés ! Tous responsables !

Observée dès 2021, l'inflation des prix de l'énergie s'est accélérée avec le déclenchement de la guerre en Ukraine. De telles augmentations font d'ores et déjà sentir durement leur impact, et ce dans un contexte budgétaire déjà tendu que l'on connaît au niveau des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, selon un sondage relayé par "Le Figaro", plus de 60 % des Français seraient prêts à réduire leur consommation énergétique pour limiter la hausse des prix.

Eh bien Saint-Aigulin n'échappera pas à la règle : des efforts, il va falloir en faire, et ce, à tous les niveaux : bâtiments communaux mis à disposition de services publics, des écoles, de nos associations, de nos entrepreneurs...

Le pendant de tous ces dilemmes, c'est la crise climatique et notre capacité à développer des énergies

renouvelables (dans une perspective de neutralité carbone en 2050). Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer dans le règlement de cette crise multi-facétielle. Cet élan sera évidemment collectif mais aussi individuel.

La chaleur et la lumière : premiers postes de consommation directe.

Dans une collectivité comme la nôtre, 75% de l'énergie est consacrée au chauffage et à l'éclairage des bâtiments. Voilà donc un domaine où les efforts se montreront très vite payants...

En contribuant à réduire notre consommation d'énergie, vous permettez à votre commune de limiter l'impact de ces augmentations d'énergie sur le budget communal.

Nous comptons donc sur vous !



réalisé comme **un espace de mixité et de proximité** où les utilisateurs peuvent échanger, partager et passer du temps ensemble.

Nous sensibilisons l'ensemble des jeunes à la qualité de ce nouveau lieu conçu pour eux et à la responsabilité de chaque utilisateur d'en prendre soin.

Pour assurer la sécurité de cette infrastructure, l'accès n'est possible que par les piétons et une caméra de vidéo protection a été installée

Une inauguration du lieu sera organisée en janvier 2023 en présence de la sous-préfète. Un programme particulier sera imaginé pour l'occasion.

Vive la jeunesse, Vive le sport !

MÉDIATHÈQUE

Les prochaines animations

En ce début d'automne, faisons un petit bilan des six derniers mois.

Le 6 juillet 2022, le bibliobus de Saintes est passé et nous avons pu choisir de nombreux romans, documentaires, BD... Ainsi, nous avons pu enrichir notre collection adultes et enfants.

Un rappel, chaque mois, la médiathèque fait des acquisitions des derniers livres sortis et tous les achats sont visibles sur notre page Facebook : médiathèque de Saint-Aigulin.

Vous y trouverez toutes les actualités nous concernant (animations, horaires ...)

Nous sommes heureux de constater que la fréquentation a nettement augmenté depuis ces derniers mois. Reflet d'un retour à la vie "normale"....

En effet, les lecteurs reviennent et de nouvelles inscriptions enfants et adultes ont été enregistrées.

Durant cet été, les enfants ont pu participer à deux animations, un sur le thème de la BD un autre, sur celui de la mer.

Au moment de la parution de ce bulletin, a lieu la semaine du goût ; du 10 au 15 octobre. Les élèves de Saint-Aigulin y participent et un compte-rendu sera fait dans le prochain Petit Aigulinois.



Médi@thèque
de Saint-Aigulin

PLANNING DES ANIMATIONS PROPOSÉES AUX ENFANTS JUSQU'À FIN JANVIER 2023 :

Animations enfants gratuites de 14h30 à 16h30

OCTOBRE

Vendredi 28/10/22 : Atelier Halloween

NOVEMBRE

Jeudi 03/11/22 : Marque-page de saison

DÉCEMBRE

Mercredi 21/12/22 : Décoration de Noël

Mercredi 28/12/22 : Préparation du Nouvel An

JANVIER

Mercredi 11/01/23 : « Mon calendrier annuel »

Mercredi 25/01/23 : Nouvel An chinois

ACTIONS & PROJETS

Coordination territoriale et Convention Territoriale Globale

Depuis, près de 4 ans maintenant, nos territoires du Sud Saintonge et notre commune en particulier bénéficient d'un soutien particulier destiné à mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement et de redynamisation du territoire.

Depuis lors, un poste de chargé de coopération territoriale se charge d'articuler les projets visant au maintien et au développement des services aux familles co-construits et formalisés entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les collectivités dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (Ctg).

Depuis juillet 2022, Patricia Didry-Moureuille a succédé à Jehanne Garnier et se charge de coordonner pour le compte des communes du Sud Saintonge (de Montlieu à Saint-Aigulin) cette convention qui comporte plusieurs phases projet :

- la concertation/déjà réalisée
- le diagnostic territorial/déjà réalisé
- le plan d'actions

La Convention Territoriale Globale entre donc dans sa phase de finalisation (échéance signature de la convention à la mi-décembre 2022).

Patricia Didry Moureuille suivra donc la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement et de coordination du territoire.

Elle participera au pilotage et au suivi des projets définis dans le cadre du projet social de la collectivité en coordonnant les activités des établissements, des dispositifs et des services petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, etc.

Elle mènera ses missions en lien direct avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs du territoire et au côté de la Caisse d'Allocations Familiales du département.

Enfin, à noter qu'elle accompagnera l'innovation sociale en proposant un suivi et un appui méthodologique aux actions innovantes se déployant sur le territoire.

Pour la contacter :

Patricia Didry-Moureuille - Chargée de coopération territoriale 2 Monts – Tél : 06 75 14 23 60 et @ : coordinationterritoire17@gmail.com

FESTIVITÉS 2023

Préparation de jeux aquatiques pour l'été 2023



Quand La Roche-Chalais et Saint-Aigulin se retrouvent autour de jeux aquatiques : Dimanche 2 juillet 2023

La Dronne et la trame bleue qu'elle représente fait partie du patrimoine commun à nos deux communes, façonne nos paysages et est source de vie à travers l'usage que l'on en fait que l'on soit pêcheur, nageur, plongeur, promeneur...

Sous l'impulsion du pôle Rivière de La Roche-Chalais animé par Madame Delphine Bonnieu-Vicaire - Maire déléguée - nous avons accepté l'idée de réfléchir à un concept de jeux aquatiques entre voisins - un événement ludique accessible à tout public.

Le Rendez-vous est pris ! **Dimanche 2 juillet 2023**, nos deux communes co-organiseront des jeux aquatiques respectivement sur la commune de Saint-Aigulin du côté des Jardins du Curé et de La Roche-Chalais à la base nautique à destination des deux populations réunies pour l'occasion.

Au programme :

- Jeux de joutes, courses de canoë, baptême de plongée, pêche aux canards, structure gonflable, tapis de glisse... autant de jeux d'eau qui conviendront à

toutes les générations.

- Un RDV le matin avec un programme d'activités
- Midi ambiance guinguette au bord de l'eau du côté de la base nautique de La Roche-Chalais
- Un RDV l'après-midi avec un programme d'activités
- Des retrouvailles entre bénévoles et participants le soir au théâtre de verdure pour un repas à l'occasion d'un marché de producteurs convivial et festif.

Différentes réunions ont été organisées entre élus des deux communes jusqu'à inviter les associations respectives à rejoindre la co-construction de cette journée festive et conviviale.

Du côté de Saint-Aigulin, ont répondu déjà présents à l'invitation formulée : l'ARSHA, les majorettes, le foot, ACL et l'ASA.

Un RDV commun avec La Roche-Chalais est organisé début octobre afin de mettre en commun les idées développées de chaque côté de la Dronne et affiner le programme d'animations à proposer.

Il est encore temps de nous rejoindre pour participer à cette journée festive et ludique qui aura vocation à se renouveler chaque année.

PETITE VILLE DE DEMAIN

Petites Villes de Demain : Une Opération de Revitalisation du Territoire qui se précise

Depuis le démarrage du plan guide aux côtés des cheffes de projet Petites Villes de Demain et du Bureau d'études Alteréo en mai dernier, les choses ont évolué pour notre commune.

La perspective de formalisation de notre Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) se profile aux alentours de la mi-octobre 2022, date de signature de la convention entre la Communauté de Communes de Haute Saintonge, les sept communes lauréates du

dispositif Petites Villes de Demain dont Saint-Aigulin fait partie et les partenaires du programme (Etat, DDTM, Département...).

La méthode projet adoptée s'est voulue très participative : balade urbaine, ateliers sur plans, réunion publique... Autant de supports qui ont permis à chaque saint-aigulinois de prendre part à la réflexion et aux débats menés sur le devenir de notre commune.



PLAN GUIDE "REVITALISATION DU BOURG" - COMMUNE DE SAINT-AIGULIN



CONTEXTE DE L'ÉTUDE



Un plan guide "revitalisation de bourg", qu'est-ce que c'est ?

La commune de Saint-Aigulin bénéficie du programme national "Petites Villes de Demain". Les petites villes exercent des fonctions de centralité essentielles pour leurs habitants et constituent de véritables territoires d'équilibre. Toutefois, certains de ces territoires sont fragilisés. De ce fait, le plan guide a pour but de trouver des stratégies de reconquête du centre-bourg adaptées au territoire servant de "feuille de route" aux élus pour les futurs projets d'aménagement à plus ou moins long terme (environ 10 ans).



Une étude 3 temps

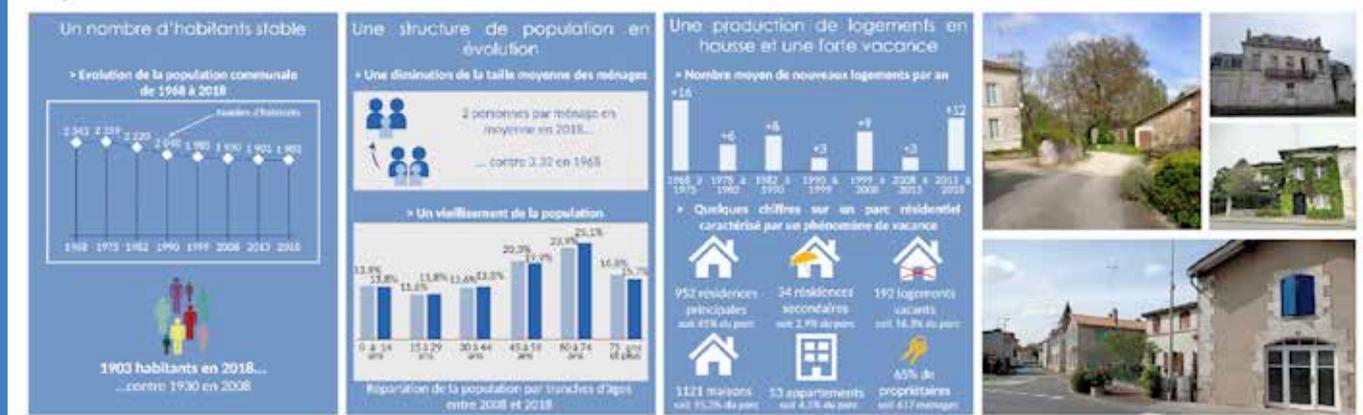


Une lecture transversale

L'étude permet d'aborder par plusieurs entrées thématiques la réalité de nos espaces de vie. Il s'agit d'observer le cœur de bourg sous divers angles : urbanisme, mobilité, infrastructures, agriculture, végétal, économie, géographie... permettant alors une lecture globale des dynamiques et évolutions possibles du centre-bourg. Cette approche met en évidence les forces et faiblesses du territoire et devient donc un outil, une ressource pour le développement local. Par cette approche transversale, l'étude rassemble des acteurs divers et permettant leur rencontre et la mise en place d'un projet cohérent et commun.

13 LE DOSSIER

RETOUR SUR LE DIAGNOSTIC - ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE ET RÉSIDENTIELLE



A la lumière du projet de territoire, les orientations stratégiques mises en exergue par le biais du plan guide ont pointé différents leviers pour notre commune ;

- des connexions vers l'extérieur à renforcer (gare, lien avec la commune de La Roche-Chalais) ;
- créer une véritable centralité au cœur de la commune

- ouvrir la commune vers ses espaces naturels (Dronne notamment) ;
- renforcer la vocation culturelle et sportive de la commune ;
- pacifier les déplacements et donner une place aux alternatives à la voiture.

LA RENCONTRE DES DIFFÉRENTS ACTEURS



L'objectif des travaux menés a été de retranscrire les orientations formulées en fiches actions. Parmi les plus matures, différents axes de travail ont été clarifiés en fonction des leviers du programme.

VOLET HABITAT :

- mise en place de logements seniors
- création d'un lotissement (= les grands champs)
- création de liaisons douces (=passerelles) avec la commune de La Roche-Chalais (24)

VOLET URBANISME :

- Propositions de requalification de quartiers
- Place Mermoz - Place de la Victoire :**
- Pacifier les déplacements
 - Créer une centralité en cœur de bourg
 - Renforcer les services à la population

Quartier historique de Saint-Aigulin :

- Connexion avec la nature environnante (trame verte : la double/trame bleue ; la Dronne)
- Offre de logement renforcée
- Renforcer les services à la population

VOLET COMMERCE :

- Redynamiser le commerce (outils règlementaires pour protéger les linéaires, actions de communication et de signalétique...)
- Identification des cellules commerciales et qualification de la vacance commerciale
- Accompagner l'animation commerciale (boutique éphémère, association des commerçants...)

VOLET VIE CULTURELLE

- Travail en coopération avec la commune de la Roche-Chalais en vue de réhabiliter le Théâtre Tony Poncet et de le faire vivre ;
- Mise en valeur de la médiathèque et intégration de nouveaux outils
- Mise en valeur du patrimoine par le biais d'animations (façades décorées, cheminement ludique...)



À noter que notre commune a candidaté à la 3^e phase d'un appel à projet en Nouvelle-Aquitaine du dispositif « Micro-folie » qui a vocation à démocratiser l'accès à la culture par le biais d'un musée numérique et d'un atelier de réalité

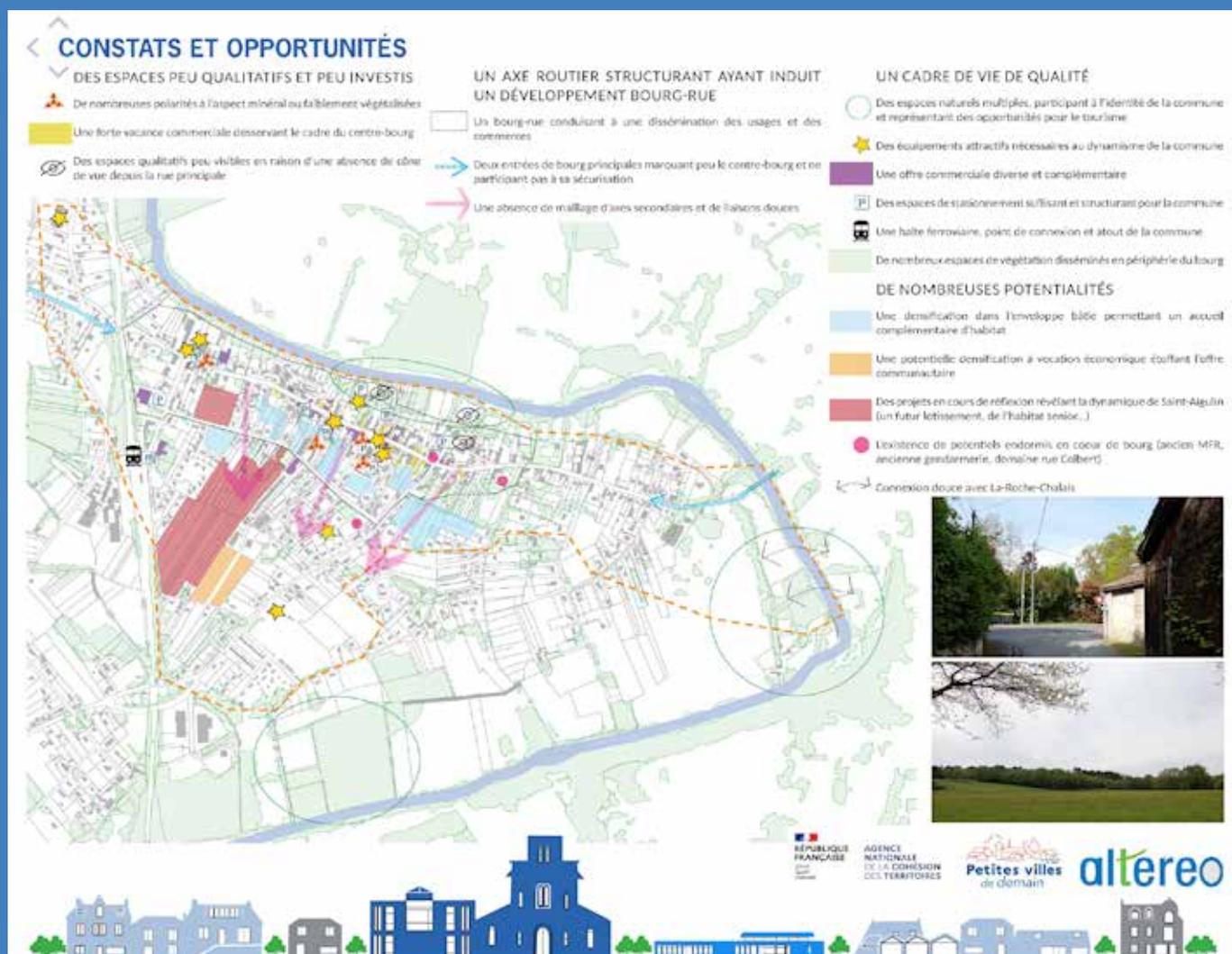
virtuelle notamment que Saint-Aigulin pourrait voir accueillir dès la rentrée prochaine si sa candidature était retenue.

En tout état de cause, le programme Petites Villes de demain répond donc à différents besoins exprimés par les collectivités. Ainsi, l'État et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition avec une offre de services multi-thématiques au service des communes rurales parties au dispositif.

Si nous ne pouvions nier les difficultés auxquelles font face nos communes rurales, elles sont également le lieu d'innovations et ont démontré durant la crise sanitaire de la COVID-19 leur attractivité, leur capacité à inventer des modalités de vie et à créer de la valeur ajoutée.

Grâce à ce programme, Saint-Aigulin s'inscrit dans la droite ligne du plan de relance, en concrétisant un projet de revitalisation de son centre-bourg pour promouvoir et mettre en œuvre un projet de territoire ambitieux dans les domaines urbain, économique et social.

Tous ces éléments sont consultables en Mairie.



ENVIRONNEMENT

Enherbement de cimetière : il va falloir s'habituer à voir de l'herbe



Pour beaucoup de communes, l'entretien des cimetières et des allées en particulier est devenu un casse-tête depuis l'interdiction de l'usage de pesticides. Qui plus est, En tant que lieu de repos de leurs proches, le cimetière est un espace très sensible pour les habitants.

Supprimer l'usage des désherbants, toutes les collectivités sont confrontées à ce problème et le cimetière de Saint-Aigulin n'échappe pas à la règle.

Après différentes réflexions et après avoir partagé différents retours d'expérience de communes voisines, la végétalisation contrôlée paraît être la solution qui permet de simplifier l'entretien des allées de cimetière tout en conservant une bonne stabilité des allées pour faciliter le passage des engins et des personnes.

Partout en France, de nombreux engazonnements de cimetières ont déjà fait leurs preuves et montrent les bénéfices économiques, écologiques et esthétiques de la démarche.

- Esthétique : plus de nature, de verdure, de bien-être en ville,
- Économique : entretien réduit à 4 à 6 tontes par an, selon les conditions de sol et de climat,
- Écologique : l'engazonnement, source de biodiversité, est une alternative aux pesticides et participe à la protection de l'environnement.

L'engazonnement des cimetières crée alors un cadre de verdure agréable à la place de surfaces minérales (souvent chaudes et inconfortables l'été).

À noter que l'entretien des espaces entre les tombes est assuré par les familles. Afin de leur faciliter la tâche, sur ces zones en particulier des essais de plantes couvre-sol seront tentés.

La période idéale pour semer toutes les surfaces en conditions agro-limitantes (sol pauvre, filtrant, peu profond) telles que les allées de cimetières est l'automne avec des conditions météo généralement

plus favorables (température, pluviométrie). Les équipes des services techniques qui ont été sensibilisées à la démarche, vont donc démarrer ce chantier d'ampleur ce qui assurera à l'engazonnement une meilleure résistance aux chaleurs estivales et ce qui lui permettra de profiter des pluies automnales.

En attendant que notre cimetière retrouve des airs d'il y a plusieurs décennies, nous remercions sincèrement toutes les familles et proches des défunts enterrés sur notre commune pour leur compréhension. Les travaux vont nécessiter quelques désagréments qui auront des incidences sur la tranquillité de cet endroit. Il faudra ensuite être patient pour profiter du résultat attendu les travaux étant réalisés par phase (temps d'enherbement variable (de 2 à 5 ans) en fonction du type de revêtement initial : sable, graviers, terre nue).

Une communication dédiée, à l'entrée de notre cimetière, sera apposée pour communiquer sur les avancées des travaux menés et rappeler le projet dans sa globalité.



SAPEURS-POMPIERS



Une année particulière !

Cette année, les conditions climatiques sont assez particulières sur notre région.

Nous avons été frappés par un violent orage de grêle, qui a touché une bonne partie de la commune de La Barde, ainsi qu'un secteur assez localisé sur la commune de Saint-Aigulin. Ces intempéries ont tout d'abord monopolisé les sapeurs-pompiers de Saint-Aigulin dès la première heure ont été ensuite rejoints par des renforts venus de tout le département pendant 5 jours, avec des moyens humains et matériels considérables. Nous avons réalisé une centaine d'interventions dont 80 bâchages de toiture.

Ensuite, la sécheresse exceptionnelle de cette année a favorisé l'éclosion de feux de forêt. Le personnel du centre de secours de Saint-Aigulin, a été fortement sollicité pour des incendies sur les secteurs de Saint-Aigulin et La Genétouze, mais également par les nombreux renforts effectués en Charente-Maritime, Charente, Dordogne et Gironde. Deux sapeurs-pompiers du centre de secours sont également partis en renfort sur le feu de Landiras en Gironde.

Devant l'ampleur de ces phénomènes, on a vu se mettre en place une certaine solidarité nationale. D'un point de vue local, le restaurant l'art dit vin de la Commune de Saint-Aigulin nous a offert une vingtaine de repas que nous avons pu partager ensemble. L'association des majorettes a organisé une collecte dans les commerces, afin de récolter des barres de céréales, pâtes de fruits, eau etc ... qui nous aide à tenir le coup lors de nos interventions dans l'attente d'une restauration souvent tardive.

Ces deux actions nous vont droit au cœur, car même pour les plus anciens, c'est la première fois que cela arrive. Nous n'avons pas choisi notre engagement de Sapeur-Pompier Volontaire pour la gloire, mais parce qu'une certaine passion nous anime, ainsi que l'envie d'être utile pour les autres et l'environnement.

Si certains d'entre vous hésitent encore à franchir le pas pour devenir Sapeur-Pompier Volontaire, venez nous voir. Venez discuter avec nous. Nous vous donnerons tous les renseignements dont vous avez besoin. Nous répondrons à toutes vos questions. À l'issue, je suis certain qu'il n'y aura plus d'hésitation en vous.

ERRATUM

Agir contre le frelon asiatique

Dans le précédent numéro de Petit Aigulinois (#158), le numéro de téléphone était erroné, voici le bon : 06 88 38 43 55

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, qu'il se situe sur le domaine public ou sur votre propriété, n'hésitez pas à contacter



Xtrême. L'intervention est gratuite, garantie par le contrat conclu avec la Mairie.



Contact : Xtrême : 06 88 38 43 55
1951 rte de St Christophe - LD La Coudre Nord
24490 La Roche-Chalais
isabelle.florin@sfr.fr



Photos : M. Blois

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN FERRAT

Rentrée de l'école : Soleil et sourires au rendez-vous !

L'école élémentaire Jean FERRAT, comme toutes les écoles de France, a réalisé sa rentrée le jeudi 1er septembre 2022. Sous la même chaleur que celle que nous avons connue durant tout l'été, les presque 140 élèves ont été répartis dans les six classes de l'école.

Cette année, Mme HETTICH assurera le CP, Mme TROTET le CE1-CE2, Mme GRANGER le CE2-CM1, M. JULLIEN et M. FRANCOU les deux classes de CM1-CM2. Nous avons souhaité la bienvenue à M. GONZALVO qui assurera le CP-CE1 et à Mme MARTINHO qui assurera la décharge de direction en CM1-CM2 tous les jeudis ainsi qu'un lundi sur trois. Forts de nombreuses demandes hors commune depuis le printemps, nous avons été contraints de refuser plusieurs inscriptions afin de maintenir un effectif correct dans les classes pour un apprentissage optimal des élèves.

Cette année encore, les projets de l'école sont nombreux. Le premier d'entre eux a déjà été réalisé le jeudi

22 septembre. En effet, nos six classes ont eu le plaisir d'aller vendanger chez M. Vincent GOUZILH, au cœur de l'exploitation viticole située à 1,5 km de l'école (après le collège). Au programme de cette journée ensoleillée : ramassage des grappes dans les rangs de vigne, foulage du raisin afin d'en extraire le jus et dégustation immédiate. Les élèves ont également pu découvrir le fonctionnement d'une machine à vendanger. Une première sortie réussie, où les élèves ont pu en prendre plein les yeux (et le ventre !).

Bien d'autres projets et sorties sont au programme : rencontres sportives, interventions et ateliers autour de l'écologie (ramassage et recyclage des déchets, etc.), fête de la science, formation aux gestes qui sauvent...

En attendant de réaliser ces nombreuses activités, toute l'équipe éducative de l'école souhaite une excellente rentrée à tous les élèves ainsi qu'à leurs familles.

Le Directeur, K. FRANCOU



FESTIVITÉS

ASA : La fête continue !



L'été s'achève au moment de la rédaction de ces quelques mots. Le bilan de la saison 2022 des marchés nocturnes est en tout point positif : nombre de bénévoles en hausse, public toujours plus nombreux et temps propice à la fête et aux retrouvailles estivales. Vous aurez certainement remarqué que le "dance-floor " (piste de danse) aura attiré de nombreux danseurs décidés à faire la fête en musique grâce aux Dj présents. On se retrouve donc l'année prochaine pour remettre ça !!!

Comme nous vous le disions dans le titre de cet article « la fête continue» malgré la fin de l'été.

L'ASA réfléchit actuellement à la mise en œuvre d'un marché de Noël tout à fait inédit pour notre

commune et ses habitants, petits comme grands. Il se déroulera sur deux jours, les 17 et 18 décembre et sera situé pour la première fois sur la place Jean Mermoz (foyer municipal). L'ASA a vu les choses en grand. Une patinoire sera présente pendant ces deux jours et sera gratuite pour les enfants scolarisés à Saint-Aigulin le jeudi 16 et le vendredi 17 lors des sorties prévues avec les enseignants. Le site sera entouré de plusieurs chalets avec une dizaine d'exposants. Le foyer municipal quant à lui accueillera une quinzaine d'exposants supplémentaires.

Des animations, buvette et restauration seront présentes et les enfants auront la possibilité de faire des photos avec le Père Noël tout au long du week-end. En prévision aussi, un évènement noc-





Fait exceptionnel, lors de nos deux précédents lotos, nous avons eu la joie de remettre les deux « super lots » mis en jeu à la même participante.

turne lors de ce week-end sans précédent. Nous vous tiendrons informés d'ici là par nos moyens de communications habituels : panneaux arborant le village et notre page Facebook.

Quant à nous, les membres de l'association, nous nous sommes rassemblés lors d'une journée tout à fait sympathique au bord de la Dronne : bonne humeur, cocktails détonants, rôtis de bœuf au grill, musique, pétanque...l'occasion de se remémorer les grands moments de l'été et de motiver les troupes pour la suite.

Nous espérons de tout cœur que vous avez passé un bon été en notre compagnie et nous nous disons « à très vite !!! »

L'équipe de l'ASA



SOLIDARITÉ

Les Restos cherchent des bénévoles



Les Restos du cœur de la Charente Maritime ouvre un centre itinérant basé à MONTLIEU-LA GARDE début novembre 2022.

Ce centre itinérant effectuera des permanences statiques sur les communes de MONTLIEU-LA GARDE, CERCOUX et SAINT-AIGULIN afin de distribuer une aide alimentaire aux personnes les plus démunies du secteur.

A cet effet, nous recherchons des personnes résidant sur ces 3 communes, ou proches, prêtes à s'engager comme bénévoles, auprès de notre association.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec Christian BOURDEVERRE, référent départemental des « ressources bénévoles », soit par courriel à : christian.bourdeverre@restosducoeur.org ou par téléphone au 06 20 60 69 82 et 05 17 83 00 79



“J’irai chez nos amis une autre fois, je soutiens les Restos.”

AMSA & ROCKSCHOOL

La rentrée musicale du Kayak



Notre Rockscool du Kayak a rouvert ses portes il y a quelques jours pour le plus grand plaisir de nos élèves, petits et grands et de nos deux professeurs Priscille et Jean-Baptiste.

Juste avant les vacances d'été, nous avons terminé notre saison 2021/2022 en apothéose avec notre concert de fin d'année le 25 juin dernier. Nos élèves se sont surpassés pour l'occasion et nous ont montré toute l'étendue de leurs progrès et du travail accompli tout au long de l'année. Le public, venu nombreux, a pu découvrir également la nouvelle chorale rock du Kayak. Une chouette soirée lors de laquelle nous avons pu vivre de jolis moments. La relève est assurée !

Nous pouvons, d'ores et déjà vous informer de la date du prochain concert de fin d'année qui aura lieu ici à Saint-Aigulin, dans les locaux de L'AMSA, **le 17 juin 2023.**

RAPPEL DES COURS QUE NOUS PROPOSONS SUR LE SITE DU KAYAK :

- Guitare acoustique/électrique, basse, batterie, On Stage (jouer en groupe)

+ Renseignements auprès de Jean-Baptiste
06 65 91 22 41
Jean-Baptiste.massias@gmail.com



Ainsi que,
- Chant, clavier, éveil musical, atelier P'tits Rockeurs

+ Renseignements auprès de Priscille
07 81 00 38 38
morisset.priscille@gmail.com

La Chorale Rock du Kayak a lieu tous les lundis de 18h30 à 20h.

Quelque soit votre âge, il n'est jamais ni trop tôt ni trop tard pour commencer, ou recommencer. Nous prenons les inscriptions tout au long de l'année.

Merci, encore une fois, à nos élèves, petits et grands et à leurs parents, de faire vivre notre école de musique.

AMSA

Cet article est aussi l'occasion de vous annoncer les prochaines soirées AMSA.

Soirée Rock, le 15 octobre à 21h. On vous attend nombreux et nombreuses pour la rentrée du Kayak avec les géniaux Sweat Like an Ape et Unzderzüt ! 7€

Soirée Hard Rock, le 3 décembre à 21h. Au programme Wild Fire, Bearded Basterds et les locaux de l'étape The Soundroots. 5€



21 LA VIE ASSOCIATIVE



L'ADMR PRÉPARE SA RENTRÉE

En septembre, les associations locales et les fédérations départementales font leur rentrée pour mettre l'ADMR sur le devant de la scène. Chacun à sa façon, portes ouvertes, vide grenier, etc. évènement fédérateur du réseau et temps fort de la communication locale, la rentrée ADMR permet de faire connaître les services, les métiers, et les valeurs de l'association auprès des habitants, des partenaires, des élus et des salariés potentiels.

Après deux années de covid, l'association ADMR organise le 9 octobre avec le concours de certaines associations locales du Sud Saintonge, la GRATIFERIA dans la salle des fêtes de Montguyon. Cette année, ne pouvant organiser notre participation au vide-greniers de Saint-Aigulin, nous serons prêts pour le mois de mai 2023. Dernièrement, nous avons renouvelé les voitures de services pour nos salariés, toujours des C3, mais

conduite automatique.

Toujours à votre écoute, nous avons modifié les jours d'ouverture du bureau de Saint-Aigulin, lundi et vendredi après-midi de 14h à 16h30.

Une application permet aux particuliers, au client ou à sa famille de se connecter : www.monadmr.org pour jeter un œil au planning des interventions de la semaine, accéder à leur contrat ou de demander un devis en ligne. Il est aussi possible de faire passer un message à l'association. Si certains clients ne sont pas à l'aise, ils peuvent faire appel à une personne de confiance que l'ADMR autorisera en son nom à accéder à son espace personnel.



Renseignements :

Toujours à votre écoute, Elodie ou Marion à Saint-Aigulin 05 46 70 09 97 et Saint-Martin-d'Arçay au 05 46 04 45 97

DON DU SANG : À PATRICK

Le lundi 5 septembre, nous est parvenue la triste nouvelle du décès soudain de notre ami et membre de notre Conseil d'Administration Patrick Ouary. Patrick n'était pas qu'un simple et très assidu donneur de sang. Il était également un bénévole très actif, nous pouvions compter sur lui lorsque le besoin s'en faisait sentir. En ce jour de collecte, tu es encore bien présent dans nos pensées.

Les membres du Conseil d'Administration de L'ADSB de Saint-Aigulin adressent leurs sincères condoléances à son épouse Françoise, ses enfants et ses proches.

Lors de la collecte de sang du 19



septembre, 69 personnes se sont présentées, autant que la fois précédente. Parmi ces candidats et candidates 66 ont été prélevés soit 3 de plus qu'en mai. Nous enregistrons également 5 nouveaux donneurs. Puisque le don est anonyme, les bénéficiaires de ces dons ne pourront remercier les personnes qui ont permis de les soigner. Mais nous, ADSB le faisons en notre nom et à leur place.

Nous espérons également vous retrouver pour la prochaine collecte le lundi 21 novembre.

Dates des collectes pour l'année 2023 : Lundi : 6 février, 22 mai, 18 septembre et 27 novembre.

TENNIS CLUB



Le tournoi du mois de juillet 2022 qui, une fois de plus, a connu un vif succès s'est achevé avec le soleil.

TOURNOI JEUNES, ET ADULTES

Le président a remercié la commune pour les installations sportives, les joueuses et joueurs pour leurs participations.

Merci aux sponsors, Brigitte QUANTIN, Maire et Jeanne BLANC, Conseillère Départementale, Groupama, Gamm Vert, Alain CHIRON Delamet Industrie, pharmacie Fort, Au Pêche Gourmand, David SOULET, U Express, Crédit Agricole et Intermarché la Roche-Chalais.

Merci à toute l'équipe qui a participé à l'accueil et au bon déroulement du tournoi.

Le tennis club est prêt à vous accueillir pour la nouvelle saison sportive ! 2023 : Loisir, entraînement, compétition.

RENDEZ VOUS :

École de tennis : inscriptions depuis le 14 septembre 2022 au Club house pour la nouvelle saison, de 13h30 à 16h.

Championnat d'hiver par équipe : 1 équipe Messieurs en division régionale représentera le club de Saint-Aigulin.



Renseignements : Albert Sandré
05 46 04 80.52 ou 06 77 24 52.78

CLUB DE L'AMITIÉ ET DU SOURIRE



Avec la chaleur et la canicule au mois de juillet et août, le club de l'Amitié et du Sourire a été fermé pour des vacances, afin que nos aînés se reposent bien au frais à leur domicile ou dans leur famille. Nous prenons soin de leur santé.

Nous avons repris le jeudi 1^{er} septembre avec le repas mensuel.

A cette occasion, nous avons eu l'honneur et le plaisir de souhaiter les 94 ans de Mme NABOULET. Amitié et sourire et bien d'autres mots sont des mots qui font vivre.

Au repas mensuel en décembre, nous ferons un repas fin d'année amélioré à l'ensemble de nos aînés adhérents.

Nous vous rappelons que le Club de l'Amitié et du Sourire est ouvert tous les jeudis de 14h à 17h30 pour toutes activités simples et le 1^{er} jeudi de chaque mois, c'est le repas mensuel avec inscription obligatoire auprès de notre Présidente Mme DUBUT Raymonde au 06.86.95.64.02 pour ceux qui veulent nous rejoindre.

Au sein du Club de l'Amitié et du Sourire ; multi générations, parmi nos adhérents se sont créées :

- Une section gym douce entre adhérents du club.
- Une petite section loisir, détente en extérieur, selon la saison et le temps.
- Toutes propositions d'activités de votre part seront les bienvenues.

Le club de l'Amitié et du Sourire

ARHSA



L'ARHSA a été endeuillée, au cours de l'été, par la disparition de deux personnalités qui ont joué un rôle important dans notre association : Patrick LAPP, 72 ans et Christiane LOUIS, 89 ans.

SORTIE DU PATRIMOINE À HAUTEFORT

Pour les journées du Patrimoine, cette année, l'ARHSA a organisé une sortie en bus dans le pays de Hautefort, en Dordogne.

Dès notre arrivée, la jeune guide nous fait découvrir l'histoire de ce château qui n'a cessé d'évoluer depuis sa construction à l'époque médiévale. Victime d'un incendie en 1968, le bâtiment a retrouvé son aspect, du mobilier et des œuvres d'art grâce à de nombreux mécènes et à la

HOMMAGE À PATRICK LAPP

Patrick LAPP nous a quittés, ce 15 juin 2022. Il était depuis janvier 2019 le vice-président de notre association.

Nous nous souviendrons de la sortie dans le Médoc, dont il avait été la cheville ouvrière. Il nous avait guidés au mois de juin 2021, pour admirer les paysages de vignes et les châteaux qu'il connaissait bien : Beychevelle, Cos d'Estournel, Pichon-Baron, Lamothe-Bergeron, Margaux etc.

Merci, Patrick, pour ce que tu nous as apporté et pour ton investissement dans notre association. Nous n'oublierons pas ta culture, ta discrétion et ta grande gentillesse. Nous adressons à sa femme et à ses filles nos sincères condoléances.

ténacité de la baronne de Bastard. Lorsque la visite se termine, dans la cour d'honneur, le brouillard s'est dissipé et, sous le soleil, le château nous apparaît dans toute sa majesté, offrant une belle vue sur les jardins à la française et la campagne alentour.

Ensuite, le déjeuner est pris au restaurant du coucou, au bord du lac, dans une ambiance très conviviale. Dans l'après-midi, le bus nous ramène au village où l'ancien hôtel- Dieu construit au 17^e siècle par le marquis de Hautefort abrite un musée de la médecine. L'étage en particulier présente l'évolution de la médecine dans les domaines de la pharmacie, de la dentisterie, de la chirurgie et de la radiologie.

Quelle belle journée que ce 16 septembre 2022 dans le pays de Hautefort !

HOMMAGE À CHRISTIANE LOUIS

C'est à la suite de plusieurs années de maladie que notre amie Christiane LOUIS nous a quittés le 31 juillet dernier.

Après avoir exercé le métier de professeur au collège, elle a rejoint l'association pour la recherche historique qui a été créée en 1983 à Saint-Aigulin. Elle a collaboré, avec toutes ses connaissances, notamment bibliographiques, à l'élaboration du livre "Histoire de Saint-Aigulin" paru en 1987, et réédité plusieurs fois par la suite.

Toujours partie prenante à l'ARHSA, elle en est devenue la vice-présidente et a rempli ce rôle pendant une quinzaine d'années jusqu'à l'arrêt pour raison de santé. Elle a été assidue, tant qu'elle l'a pu, aux réunions et aux sorties organisées par notre association.

Parallèlement, et à son initiative, était créée l'association des " amis du livre" avec laquelle s'établit une florissante bibliothèque qui va fonctionner pendant 20 ans, avant qu'elle ne se transforme en médiathèque municipale. Elle y a organisé de nombreuses expositions très documentées.

Passionnée de culture et de patrimoine, elle a ensuite mis en place un échange d'ouvrages entre les membres de l'association des amis du livre, qui perdure encore aujourd'hui.

Madame LOUIS, toujours agissante et déterminée, a contribué à la vie culturelle de notre cité pendant de nombreuses années. Nous restons sensibles et fidèles à son souvenir. Adieu Christiane !

24 LA VIE ASSOCIATIVE



L'association des majorettes remercie nos pompiers dans ces durs moments. Merci aux commerçants de Saint-Aigulin (point de collecte) super U, ciel & terre, tabac presse aux mille-feuilles. Projet porté par Lukas Varat, membre de l'association et sa mère Sandra Varat. Mis en place par Jérôme Froustey, président de l'association des majorettes.

Un grand merci à Hugues Legendre pour les impressions et à Magalie Morcelet, présidente de l'amicale des pompiers, pour avoir fait la relation avec

le chef de centre. N'oublions jamais que nous aurons toujours besoin des pompiers.

LES MAJORETTES RECRUTENT

Tu souhaites découvrir une nouvelle activité, tu aimes la danse, les pompons et les bâtons dans une ambiance conviviale, avec des coachs qui encadrent avec expérience et plusieurs membres présents à tous les entraînements et défilés... viens nous rejoindre. Stages d'amélioration en fédération, championnat de France etc...halloween, pâques, Noël sont des manifestations que nous n'oublions pas avec des goûters, repas, cadeaux, etc...

Nos majorettes titrées depuis 2019 jusqu'à 2022, championnes de France et bien d'autres titres. Affiliées à l'AMF, association des majorettes françaises organisateur du championnat de France. Objectifs 2022/2023 : Championnat de France - Championnat d'Europe. Pour vivre une nouvelle aventure et toujours un maximum de convivialité, vivons la passion de nos filles.



Coordonnées :

mail : jerome.froustey@neuf.fr

Téléphone : 06 74 32 09 00

Facebook : Majorettes De Saint Aigulin

Instagram : Majorettes De Saint Aigulin



L'équipe de l'Association Pas et Galop a été heureuse de pouvoir mettre en place cet été, pour sa 5e édition, le TREC de Saint-Aigulin. En effet, le samedi 3 et le dimanche 4 septembre, plus d'une soixantaine de cavaliers se sont rassemblés pour pratiquer cette activité équestre.

Le TREC -acronyme de Technique de Randonnée Équestre de Compétition- se déroule en deux temps : un POR -parcours d'orientation et de régularité- et un PTV -parcours en terrain varié. Pour l'occasion, un circuit de 19 km a été proposé à tous les niveaux de concours, permettant aux cavaliers de découvrir la Grande Motte et la vallée de la Mozenne, particulières

à notre territoire de Haute Saintonge.

Pour cette 5^e édition, les compétiteurs, les bénévoles et le soleil furent au rendez-vous.

Trois jours de préparation furent nécessaires avec plus d'une trentaine de bénévoles sollicités pour mettre en place cette manifestation.

Dès le vendredi soir, certains cavaliers venant de loin (Bretagne, Cantal, Corrèze...) étaient accueillis sur le site. La compétition a débuté le samedi après-midi, pour le plus haut niveau des compétiteurs. Le dimanche, l'ensemble des cavaliers a pu évoluer sur le PTV, construit pour l'occasion avec des obstacles tels que : troncs naturels, barrière, rivière à franchir, maniabilité... Soit une quinzaine de difficultés faisant appel à la dextérité des montures et des cavaliers.

À 18h, une remise des prix et un vin d'honneur en présence d'un adjoint de la commune ont pu avoir lieu..

Nous remercions particulièrement les agents techniques et la commune pour leur dévouement et leur disponibilité. Nos remerciements s'adressent également à nos 30 bénévoles, aux écuries Narolles, au CDTE 16 et à l'Attrait de Rioux Martin, tous partenaires de cette action.

Notre prochaine manifestation se déroulera à Saint-Martin-de-Coux, à l'occasion de notre randonnée des adhérents, le dimanche 27 novembre 2022.



Renseignements : Jean-Jacques Raud

au 06 72 16 23 81

Association Pas et Galop sur Facebook

25 LA VIE ASSOCIATIVE



Mardi 5 juillet : bal des collégiens

La soirée organisée par l'inter-association aidée par les parents d'élèves a été très appréciée par les nombreux collégiens présents. Christophe Ranchou que nous remercions, a animé de belle manière cette soirée.

Jeudi 14 juillet : soirée moules-frites

Les convives ont savouré délicieusement les moules préparées par Richard et son épouse. La soirée s'est terminée par un bal animé par "Disco-mobile".

Dimanche 14 août : soirée Entrecôtes-frites

La soirée entrecôtes, mise en place pour la 1^{re} fois a, elle aussi, été très réussie. À noter, l'aide précieuse du président de la société de chasse de Boscamnant, Bernard Gil et son épouse, pour la cuisson sur le gril des 250 entrecôtes. La soirée s'est achevée par un bal gratuit animé par "Blue Night".

Samedi 3 septembre : spectacle gratuit

Le comité des fêtes a offert ce spectacle animé et mis en scène par la Compagnie ECMA et son chef de Chœur Mickaël Merle, directeur artistique et coach vocal.

Les nombreux spectateurs étaient enchantés de la qualité musicale de la troupe et des chorégraphies mises en place.

Pour clore cette soirée, place à un magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité, suivi d'un bal gratuit animé par "Blue Night" et son équipe.

À noter, le succès de la restauration rapide mise en place par les bénévoles de l'association.

Merci et un grand bravo à tous ces bénévoles qui ont œuvré avec sérieux et compétence afin que nos soirées laissent à tous un excellent souvenir.

Merci à la Mairie et aux employés communaux pour leurs aides respectives lors de ces manifestations.

ADMINISTRATION

● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme Élodie TAILHADE - 58 rue Victor Hugo
Permanence à Saint-Aigulin :
Lundi et vendredi de 14h à 16h30
05.46.70.09.97

Permanence à Saint-Martin d'Ary :
05.46.04.45.97

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

● ASSEDIC

www.assedic.fr et le **3949**

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dépt 17)

Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30
Point Internet : Visio accueil
Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

26 avenue Foch - 17500 JONZAC
05.46.48.00.05
t017029@dgfip.finances.gouv.fr

● CONCILIATEUR

Monsieur François HERNANDEZ
Permanence tous les 2^e mercredi de chaque
mois entre 9h et 12h à Montguyon.
Prendre RDV à la MSAP : **05.46.04.01.45**

● MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Votre conseillère : Mélanie AUDUREAU
05 46 49 01 79 / 06 07 78 89 86
Courriel : maudureau.ml@haute-saintonge.org
ou contact.ml@haute-saintonge.org
Pour prendre rendez-vous :
Siège à Jonzac : **05 46 48 58 10**
ou Antenne de Montguyon : **05 46 86 47 07**

● M.F.S

(Maison France Services) :

Permanences : CPAM - Pôle Emploi
Mairie de Montguyon :
9h à 12h et de 14h à 18h

Permanences : CPAM - Pôle Emploi
CAF - Mission locale - MSA

Permanence des finances publiques :
le lundi matin de 9h à 12h sur RDV

● SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes
Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon : **05.46.49.27.77**

● SERVICE SOCIAL

Permanence sur Saint-Aigulin
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
au **05.46.49.27.77**

● V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin :
58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**
Conseillère en insertion : Marie-France GUENON
Antenne de Montguyon :
32 rue de Vassiac : **05.46.04.08.69**

VIE PRATIQUE

● CABINET DENTAIRE

Mme DIBY Antoinette - 2 place Jules Ferry
05.46.48.37.67

● CABINETS INFIRMIERS

MM. CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie
44 avenue de Saintonge **05.46.48.06.58**
Soins au cabinet sur rendez-vous
Mme BONDU Angélique et CAILLAU Solène
2 place Jules Ferry **06.31.18.88.15**
Soins au cabinet et à domicile sur rendez-vous

● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique et Mme DENOUVION Léa
Maison de Santé Pluridisciplinaire
Place de Verdun
05.46.04.88.25 - sur rendez-vous

● CABINET MÉDICAL

Docteurs BILLET Christelle et PETTES Sandrine
05.46.04.88.11
Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun
Docteur BOUMAZZOUGH Abdelaziz
06.23.14.12.65
Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun

● MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20
En cas d'urgence seulement, faites le **15**

● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE, OSTHÉOPATHIE

Mlle SZÁNTÓ Andrée
3 rue Victor Hugo
05.46.04.80.29

● POMPES FUNÈBRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**
QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre :
05.46.49.27.77

● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile
17270 Saint-Martin-d'Ary :
05.46.04.52.26

● SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h
et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h
Place Jules Ferry - **06.81.86.24.15**

● SOPHROLOGUE

Mme HUOT Delphine
06.62.26.33.38

● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.
Gérant BONDU Patrick
05.46.04.80.36

● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventonné SS
05.46.04.83.17 ou **06.70.12.84.65**

● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : 35 ter av. de Saintonge
Docteurs COENEN Katrien, DE WEEER Koen
et MASSONI Sabrina
05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES

● GENDARMERIE

Montguyon : **05.46.04.10.13**
Saint-Aigulin : **05.46.04.80.03**

● LA POSTE

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h
et de 13h45 à 16h30 (le jeudi à 16h15)
Le samedi de 9h à 12h
Heure limite de départ de courrier 15h
Tél : **3631**

● CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme Catherine QUEILLE
Permanence 2^e mardi du mois à Montguyon
de 8h30 à 12h - RDV à prendre en mairie
au **05.46.86.47.17**
et à Montendre de 13h30 à 17h
RDV à prendre en mairie au **05.46.49.20.84**

● POMPIERS

Faites le **18**. - Portable le **112**

● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction
Montguyon - **06.60.05.71.03**
• Claude Gombaud Le Fieu - **06.09.79.01.90**

● DÉRATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais
Tél. : **05.53.91.46.09**

● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél : **05.46.70.43.64**

PHARMACIES



PHARMACIE FORT

74 rue Victor Hugo - 17360 Saint-Aigulin
Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE LEVRAUD Guillien

1 place de la Mairie - 17270 Montguyon
Tél : **05.46.04.10.06**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais
Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye
Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIE AMAROT

Le Bourg - 17270 Cercoux
Tél : **05.46.04.71.28**

PHARMACIES DE GARDE :

www.3237.fr
Gratuit



AGENDA

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

OCTOBRE

Samedi 08 : Loto de l'A.S.A
au Foyer municipal

Samedi 15 : Loto du Collège
au Foyer municipal

Samedi 15 : Concert Rock
Sweat Like an Ape et Unzderzüt
au Kayak à 21 h - 7€

Samedi 22 : Loto du Tour du Canton
au Foyer municipal

Vendredi 28 : Atelier Halloween
à la Médiathèque de 14h30 à 16h30

Samedi 29 : Loto des Anciens Pompiers
Haute-Saintonge
au Foyer municipal

NOVEMBRE

Judi 03 : Atelier marque-page de saison
à la Médiathèque de 14h30 à 16h30

Samedi 05 : Loto de Karaté Club
au Foyer municipal

Vendredi 11 : Commémoration de la
victoire et de la paix, de l'Armistice
et hommage à tous les morts pour la France
Place de la Victoire

Samedi 12 : Loto de l'école maternelle
au Foyer municipal

Samedi 19 : Loto du Football Club
au Foyer municipal

Lundi 21 : Don du sang
au Foyer municipal

Samedi 26 : Repas de la Sainte Barbe
au Foyer municipal
organisé par l'amicale des Sapeurs Pompiers

DÉCEMBRE

Samedi 03 : Loto de l'école élémentaire
au Foyer municipal

Samedi 03 : Concert Hard Rock
Wild Fire, Bearded Basterds
et les locaux de l'étape The Soundroots
au Kayak à 21 h - 5€

Samedi 10 : Loto de la chasse
au Foyer municipal

Les 17 et 18 : Marché de Noël
Place Jean Mermoz et Foyer municipal
organisé par l'ASA

Mercredi 21 : Atelier Décoration de Noël
à la Médiathèque de 14h30 à 16h30

Mercredi 28 : Atelier Préparation Nouvel An
à la Médiathèque de 14h30 à 16h30

JANVIER 2023

Mercredi 11 : Atelier « Mon Calendrier
annuel » à la Médiathèque de 14h30 à 16h30

Mercredi 25 : Nouvel An Chinois
à la Médiathèque de 14h30 à 16h30

MESSES

Tous les dimanches et fêtes de l'année,
messe à 10h30 à Saint-Aigulin

OCTOBRE

Samedi 15 : St-Martin-de-Coux (18h30)

Samedi 29 : La Genétouze (18h30)

NOVEMBRE

Mardi 1^{er} : Saint-Aigulin : fête de la
Toussaint (10h30)

Samedi 5 : Le Fouilloux (18h-Heure d'hiver)

Samedi 19 : La Barde (18h)

DÉCEMBRE

Samedi 3 : Saint-Martin-de-Coux (18h)

Samedi 17 : Saint-Martin-de-Coux (18h)

Samedi 24 : Saint-Aigulin : veillée avec
les enfants et messe de la nuit de Noël
(19h30)

Dimanche 25 : Saint-Aigulin : messe du
jour de Noël (10h30)

Tél. : **05.46.04.80.50**

Mail : paroisse.saintaigulin@orange.fr

Blog : paroissesaigulin.e-monsite.com



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GUILLOU Roméo, Dominique, Michel,
né le 09 juillet 2022

PECQUERIE Yann, Jacky, Thierry
né le 12 juillet 2022

MACLAIR Lya, Maryne, Jeanne
née le 1^{er} septembre 2022

MARIAGES

MARIN Jean-Claude
et ALCARAZ Maryline Antoinette
le 25 juin 2022

CAZEMAJOU Dimitri, Jean
et AUBERT Sandy, Colette, Martine
le 16 juillet 2022

SIMON Christophe, Louis
et LARROQUE Fabienne
le 16 juillet 2022

DÉCÈS

DARLET Christiane, Yvette, Simone
Veuve LOUIS
Décédée le 31 juillet 2022
à l'âge de 89 ans

PÉRAUX Freddy, Thierry, Philippe
Décédé le 24 août 2022
à l'âge de 37 ans

DÉCIMA Pierre-Philippe
Décédé le 1^{er} septembre 2022
à l'âge de 71 ans

CASCALÈS Thérèse Veuve SABATIER
Décédée le 1^{er} septembre 2022
à l'âge de 99 ans

GERVAIS Jeanne, Georgette
Veuve DJOUDER
Décédée le 7 septembre 2022
à l'âge de 81 ans



Marché de Noël

PATINOIRE DE NOËL

ILLUMINATIONS

EXPOSANTS

ANIMATIONS

RESTAURATION



les 17 et 18 décembre 2022

place Jean Mermoz - Saint-Aigulin (17)

informations et renseignements : 06.12.73.00.81